

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2014
(affiché en exécution des articles L2121-25 et L.5211-1 du Code des Collectivités Territoriales)

Le conseil communautaire s'est réuni le 14 mars 2014 dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, sous la présidence de Gérard DELAFONT, sur convocation adressée le 07 mars 2014

Mme Annie TIXIER a été élue secrétaire de séance.

Le Président met au vote le procès verbal de la séance du 4 février 2014. Il est adopté à l'unanimité.

Le Président présente Pierre Veysseix, Directeur de la tuilerie de Pouligny à Chéniers qui assure les fonctions de directeur de l'Hôtel Lépinat depuis le 17 février 2014. Il lui passe la parole pour une rapide présentation de son cursus.

Le Président passe à l'ordre du jour.

Domaine Financier

Présentation des comptes administratifs

Le Président présente les comptes administratifs 2013 du budget principal et des budgets annexes « Petite Enfance » et « Lotissement Zone d'activités » qui ont été communiqués avec la convocation du conseil communautaire et qui font ressortir les résultats suivants :

Budget annexe Petite Enfance.

Il est équilibré à hauteur de 141 886.60 € par virement du budget principal d'une somme de 46 662.35 €

Budget annexe Lotissement

Il ressort un excédent de 0.18 € en fonctionnement et un déficit de 23 279.66 € en investissement qui s'ajoute au déficit antérieur de 100 636.15 € soit un déficit cumulé de 123 915.81 € (correspondant aux éléments stockés : terrains, dépenses d'études...); ce déficit sera reporté au budget primitif 2014.

Budget principal

En fonctionnement, les recettes se sont élevées à 3 318 051.99 € et les dépenses à 2 973 037.83 € dégageant un excédent de 345 014.16 € qui s'ajoute à l'excédent antérieur de 662 137.79 € soit un excédent de clôture de 1 007 151.95 €.

En investissement, les recettes se sont élevées à 838 491.72 et les dépenses à 825 004.33 € faisant apparaître un excédent de 83 290.51 € sur l'exercice. L'exercice précédent s'étant soldé par un déficit de 69 803.12 € la clôture 2013 se solde par un excédent de 13 487.39 €

Les restes à réaliser faisant apparaître un solde positif de 158 829 € qui s'ajoute à l'excédent cumulé, il n'y a donc pas de besoin de financement par la section de fonctionnement.

Les comptes administratifs, mis au voix par le 1^{er} vice président sont approuvés à l'unanimité ainsi que les comptes de gestions produits par le receveur communautaire, rigoureusement identiques.

Affectation du résultat d'exploitation du budget principal

Le résultat de la section d'investissement ne nécessite pas une couverture par l'excédent d'exploitation qui est donc maintenu intégralement en section de fonctionnement.

Attribution de compensation provisoire pour les communes entrantes au 1^{er} janvier 2014 : versement des mensualités dans l'attente du rapport de la CLECT

Elles sont calculées sur la base du montant de la fiscalité à reverser qui a qui a été communiqué par les services fiscaux.

Domaine Jeunesse

Bilan de l'activité Petite Enfance

Bilan RAM 2013 :

En 2013, il y a eu 70 séances de temps collectifs au RAM correspondant à 240 heures. 13 assistantes maternelles différentes, 41 enfants et 23 parents ont participé aux ateliers du mardi à Dun le Palestel et à ceux du vendredi dans les communes.

Pour le spectacle de Noël, il y a eu la participation de 60 enfants et d'environ 30 parents et 15 assistantes maternelles.

Bilan microcrèche 2013 :

Le nombre d'heures réalisées durant l'année 2013 est de 18 805.85 h. (pour une prévision de 18 000 h). Le nombre d'enfants accueillis en fonction des heures de la journée oscille de 2 à 10 en moyenne.

L'accueil potentiel en heures en 2013 était de 25 630 soit un taux d'occupation de 73 %. (un taux de 70% est demandé par la CAF dans le Contrat Enfance Jeunesse.)

Domaine Tourisme

Hôtel Lépinat

○ Projet de fonctionnement saison 2014

Pierre Veysseix, directeur commente le document qui est distribué aux élus, retraçant les périodes d'ouverture, selon la catégorie de clientèle (individuelle, groupes adultes et groupes enfants) et l'estimation des besoins en personnel d'accueil et de médiation. Puis il détaille les supports et actions de communication mis en place ou à mettre en place. Il précise qu'il travaille à la réalisation du site internet dédié.

○ Budget prévisionnel 2014

Le projet de budget est distribué. Le Président fait remarquer qu'il a été construit sur la base du projet de fonctionnement et pour une année de fonctionnement non complète.

Certains postes ont été chiffrés sans recul (chauffage, assurances...), les frais de personnel ont été estimés sur une dépense prévoyant le recours éventuel à 1 emploi saisonnier à mi-temps en juillet-août.

Il est équilibré à 93 500 €, sans subvention du budget principal, avec une base de 10 000 entrées au prix moyen de 5.60 €. Il est adopté à la majorité (1 voix contre, motivée par le fait que le budget devrait être voté par le conseil de la prochaine mandature)

○ Installation vidéo surveillance

Il est proposé d'installer des caméras dans les 8 salles afin d'effectuer une surveillance à partir de l'accueil. Ce système permettra d'économiser sur les dépenses de personnel. Des devis ont été demandés .

NOGELEC a fait la meilleure proposition pour un montant de 5 839.71 € HT. Ce devis est accepté à la majorité (1 abstention)

○ Plan de communication : modificatif au plan de financement

Le financement de la Région, conditionné à la disponibilité de reliquats de crédits n'a pas été possible. L'autofinancement est donc porté à 35 %

○ Avenants aux marchés de travaux Hôtel Lépinat

Lot Peinture : la peinture des poutres de la salle « les couleurs de la Creuse » s'est révélée nécessaire : 539.85 € HT.

Lot Ravalement : jointement des pierres du bâtiment à l'arrière qui abrite la pompe à chaleur : 2 292 €.

Lot Menuiserie : les volets du bâtiment étaient prévus en restauration. En fait, il s'avère nécessaire de remplacer ceux du rez de chaussée qui étaient en très mauvais état et d'en prévoir pour les portes des salles « Crozant » et « vidéo » pour obtenir l'obscurité : plus value de 2 437.17 €. Par ailleurs, afin d'optimiser l'espace Accueil, le mobilier a été complété : plus

value de 1 856.30 €.

Le conseil prend acte de ces avenants signés par Président dans le cadre de sa délégation.

Domaine Personnel

Recrutement de personnel pour besoin saisonnier ou accroissement temporaire d'activité : La délibération en vigueur est actualisée pour prise en compte des modalités de la loi 2012-347 du 12 mars 2012.

Suppression de l'emploi d'adjoint administratif à temps non complet et création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet

Le Président informe le conseil communautaire de la démission à compter du 1^{er} mai 2014 de Marie Line Périllaud, agent non titulaire recrutée sur l'emploi d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe à temps non complet - 17.5/35^{ème} qui va rejoindre l'Office de Tourisme.

Le Président explique au conseil communautaire que du fait du développement des activités, la charge de travail administrative s'est considérablement alourdie et que les agents sont actuellement obligés de faire des heures au-delà de leur temps de travail.

Aussi, propose-t-il de supprimer à la date du 1^{er} mai 2014 l'emploi d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe à temps non complet - 17.5/35^{ème} - créé par délibération du 04 février 2008 et de créer à la même date un emploi à temps complet du cadre d'emploi d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} ou 2^{ème} classe.

Le conseil communautaire à l'unanimité accepte la proposition du Président.

Domaine Intercommunal

Gestion des équipements du syndicat mixte des 3 Lacs devenant propriété de la communauté de communes suite à la dissolution du syndicat.

Le Président rappelle que le syndicat mixte d'études, d'aménagement et de gestion des sites de la vallée de la Creuse dit « syndicat des 3 Lacs » a été dissous au 30 décembre 2013, mais que le partage de l'actif et du passif a été reporté dans l'attente d'un accord entre toutes les parties concernées.

Il indique que la liquidation de l'actif et du passif devrait intervenir au plus tard le 30 juin 2014. En effet, suite à la réunion organisée le 29 janvier 2014 par M. le Préfet de la Creuse, l'ensemble des collectivités et EPCI concernés ont accepté la répartition de l'actif et du passif telle que proposée lors de la réunion du comité syndical du 18 décembre 2013.

Ainsi, dès la signature de l'arrêté préfectoral de liquidation, la Communauté de Communes deviendra propriétaire des biens implantés sur le territoire des communes du Bourg d'Hem et de la Celle Dunoise.

Un groupe de travail composé des présidents et vice-présidents de la communauté de communes et des maires du Bourg d'Hem et de la Celle Dunoise s'est réuni le 03 mars 2014, pour évoquer les modalités de gestion de ces équipements.

Le groupe de travail a fait ressortir que la gestion de proximité qui avait été mise en place par conventions signées avec le syndicat des 3 Lacs offrait une réactivité et une efficacité qu'il sera difficile de maintenir si la communauté de communes reprend la gestion en directe, celle-ci ne disposant pas des moyens logistiques nécessaires.

Afin de garantir la continuité du service, le groupe de travail a proposé que la Communauté de Communes confie par convention à chacune des communes, la gestion de l'ensemble des équipements situés sur son territoire à la date de prise d'effet de l'arrêté préfectoral prononçant la répartition des biens : les communes encaisseront toutes les recettes et prendront en charge toutes les dépenses afférentes à la gestion des biens et services.

Concernant la dette, le groupe de travail a proposé que les communes remboursent la part calculée pour leur territoire selon la répartition actée dans le partage de l'actif et du passif, la

dette s'éteignant progressivement jusqu'en 2027.

Le groupe de travail a fait ressortir que cette solution permet une neutralité pour les budgets des communes et de la Communauté de Communes.

Après délibération, le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve les propositions du groupe de travail, sous réserve de délibérations concordantes avec les communes :

Domaine Economique

Parc d'activités de Chabannes

○ Diagnostic archéologique

Le Président explique que les fouilles archéologiques ont eu lieu et que l'INRAP n'a rien trouvé. Le rapport va être envoyé prochainement par la DRAC. Les travaux vont pouvoir commencer.

○ Charte environnementale et sociale

La société qui réalise la Charte Environnementale et Sociale a fait parvenir une première écriture du document. La future commission économie devra l'examiner et la modifier si besoin.

○ Mode de gestion des réseaux

Une réunion de travail a eu lieu à la mairie de Dun le Palestel pour étudier les possibilités de gestion des réseaux. Il est envisagé de céder la gestion à la commune de Dun le Palestel certains réseaux:

Le Président précise que la tranchée entre le château d'eau et le Parc d'activités est compris dans le financement du parc. La commune de Dun le Palestel devra délibérer pour autoriser la Communauté de Communes à effectuer les travaux sur sa propriété.

Questions diverses

1. Courrier de la DRAC

Le Président lit la lettre de la DRAC concernant les subventions attribuées pour les projets Vallée des peintres. La convention se termine en 2013 et la DRAC a décidé de la reconduire, le bilan étant très positif.

2. Vernissage de l'exposition de l'Espace Monet Rollinat

Le Président passe la parole à M. Bathier, Président de l'Office de tourisme de la vallée des peintres qui informe le conseil que l'Espace Monet Rollinat ouvre ses portes le 1^{er} mai 2014. L'inauguration aura lieu le 6 juin 2013. En effet, à cause des élections européennes, il était impossible d'avoir M. le Préfet, M. le Président des Conseil Général et Conseil Régional durant la période de réserve.

3. Calendrier pour l'élection du nouveau conseil communautaire :

Elections municipales : 23 et 30 mars 2014

Elections des maires et adjoints au plus tard le 6 avril.

Election du Président et des Vice-présidents de la comcom : fin de semaine 15.

Avant de clore le dernier conseil communautaire, le Président explique que ce mandat a été très riche à la fois dans l'évolution du périmètre de la communauté mais aussi dans les projets. De nombreuses réalisations ont vu le jour entre 2008 et 2013 comme le Centre de ressources, la microcrèche, les sentiers d'interprétation, d'autres sont bien amorcées comme l'Hôtel Lépinat, la Palestel, le Parc d'activités. Les investissements sur tous ces projets représentent plus de 4 millions subventionnés à hauteur de 68.33 % (Etat, CG, CR, Europe, communes CAF...). L'autofinancement est de 1 297 775 €.

Il précise que les conseils communautaires se sont toujours bien passés, que les échanges ont été nombreux, parfois vifs mais aussi avec beaucoup d'humour. Le Président lève la séance à 22 h et propose aux conseillers de clôturer cette séance de fin de mandat par un buffet froid.